

Manifestation «Un été au ciné» - Demandes de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Une opération intitulée «Un été au ciné» a été mise en place du 10 juillet au 3 septembre 1996.

Celle-ci avait pour objectif de proposer aux jeunes des quartiers défavorisés un accès au cinéma de qualité grâce à une action dans les quartiers et dans les salles de cinéma de la ville.

Des ateliers de réalisation ont été organisés de même que des séances en plein air à Montrapon, Planoise et Palente.

Les partenaires ont été les suivants :

- Foyer des Jeunes Travailleurs - MPT Planoise - L'Ecran mobile de Franche-Comté - MPT de Montrapon - Cinévision 70 - Centre Franc-Comtois du Cinéma - Ciné Vox et Piazza - Ciné Kursaal et CLA.

Le budget de cette manifestation inscrite dans le cadre du contrat de ville et susceptible à ce titre de bénéficier d'une aide, ainsi que d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté, s'élève à :

Dépenses	
Location de films	16 000 F
Réalisation de films	20 000 F
Assurances transport-publicité	18 300 F
Frais de personnel	36 000 F
Location de salles	5 000 F
Total	95 300 F

Recettes	
Ville de Besançon	30 000 F
Contrat de Ville	20 000 F
Direction Régionale des Affaires Culturelles	20 000 F
CLA	15 000 F
Usagers	10 300 F
Total	95 300 F

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur le plan de financement proposé et à :

- autoriser M. le Maire à solliciter le versement de la subvention de la DRAC et de l'aide au titre du Contrat de Ville,

- dès réception, encaisser ces sommes en recettes à imputer au chapitre 92.241 article 7471-41050 et les réaffecter en dépenses au chapitre 92.241/article 6135- 41050.

M. LE MAIRE : C'est une opération mise en place pendant la période de vacances scolaires et qui avait pour but de proposer aux jeunes des quartiers un accès plus facile au cinéma. Vous avez la liste des partenaires, c'est dans le cadre du contrat de ville et nous y participons à hauteur de 30 000 F sur 95 300 F de dépenses.

M. PINARD : C'est pour un tout petit cavalier, ce n'est pas un cavalier de l'apocalypse, c'est peut-être à propos d'un cheval fourbu mais enfin, c'était pour vous inviter le 12 novembre à 20 h 30, à la projection du film «Le jeune hitlérien» qui est un film qui a été diffusé en France en 1943 par un dénommé GOGUILLOT qui ne se faisait pas encore appeler GAUCHER. Il l'a présenté dans diverses villes, il disait «l'Europe bloquée ne connaît qu'un seul ennemi, le capitalisme judéo-marxiste. Ensemble au coude à coude avec nos frères allemands, nous referons un ordre socialiste anti-capitaliste pour la défense des intérêts des jeunes travailleurs». Et il venait de prêter son fameux serment : «je jure sur l'honneur de servir fidèlement le chef du parti et de lutter sans défaillance pour le triomphe de la révolution nationale et socialiste». Si vous voulez en savoir plus, mardi soir au petit Kursaal.

M. LE MAIRE : Publicité gratuite.

Mme MONTEL : Je voulais juste répondre à M. PINARD en lui disant que c'est dommage que M. MITTERRAND n'ait pas fait de film parce que là aussi vous auriez pu le diffuser (réactions).

M. LE MAIRE : Nous n'insistons pas.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.